

Arts 2 – Atelier d'architecture d'intérieur 2026- 2027

Épreuve d'admission B1 dates à communiquer via le site de artsaucarre.be

L'épreuve d'admission se déroulera en 3 étapes :

1. Un dossier à réaliser à domicile
2. Une épreuve en atelier
3. Un échange individuel avec l'équipe pédagogique à propos du dossier réalisé à domicile et de l'épreuve en atelier.

1. Dossier à réaliser à domicile

a/ Rédaction d'un dossier personnel sur votre parcours scolaire, vos passions et votre motivation à intégrer l'atelier d'architecture d'intérieur d'Arts2.

Lors de l'échange oral individuel, réalisez ou munissez-vous d'un objet vous représentant.

Soignez votre document : mise en page, orthographe, ...

b/ Choisissez un/une architecte d'intérieur **remarquable iconique et célèbre** ayant marqué l'histoire de l'architecture d'intérieur de 1950 à nos jours.

Analysez le travail de l'architecte d'intérieur choisi, décidez sa démarche et expliquez Le projet qui vous a marqué.

10 pages recto/verso maximum photos, textes, illustrations compris.

2. Epreuve en atelier 3 jours

Dès le premier jour :

- apporter le dossier réalisé à domicile + l'objet.
- apporter le matériel suivant :
Carton (blanc, gris, de récupération) , cutter, latte, crayons, gomme, colle, papier dessin (type papier imprimante), etc.

Prévoyez de travailler en atelier de 9h à 16h les 3 jours

Aucun prérequis n'est nécessaire

Bon travail, amusez-vous...

Informations pratiques

Toutes les informations pratiques (dates, etc.) vous seront transmises via le secrétariat lors de votre inscription à l'épreuve d'admission.

Nathalie Ghellynck, professeur responsable de l'option. Disponible par mail pour toute question concernant le contenu de l'épreuve d'admission jusqu'au 10 juillet et à partir du 17 août 2026.

nathalie.ghellynck@artsaucarre.be